

L'ECHO de ROUFFIAC N°59

Editorial:



Le premier semestre se termine et les travaux d'aménagement du parking de la salle des fêtes sont pratiquement terminés, il ne reste que la pose de la rambarde de sécurité.



Lors du vote du budget, approuvé à l'unanimité, le conseil municipal a :

- décidé d'augmenter de 1% le taux de la taxe du foncier bâti,
- désigné l'entreprise qui va installer la climatisation à la salle des fêtes (société Chappert d'Albi).

Mais le fait majeur pour notre village reste la suppression par l'académie d'un poste d'enseignant lié à un effectif insuffisant.

Deux solutions étaient envisageables :

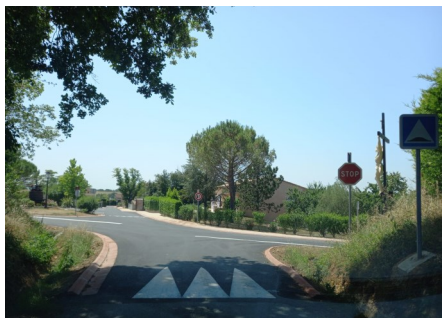
- adhérer au regroupement pédagogique de Carlus-Poulan si notre candidature était acceptée,
- avoir deux classes multi niveaux.

Suite à une réunion avec les parents d'élèves et des représentants de la mairie, la solution numéro deux a été retenue. L'effectif pour la prochaine rentrée est, à ce jour, de 39 enfants.

La journée du dimanche 26 juin a rencontré un franc succès et pour ceux qui n'ont pas pu être présent, une photo de rattrapage est programmée début septembre.

Bonne vacances à tous.

Le maire, Michel Trébosc



Heures d'ouverture Mairie : Lundi : 14h-18h mardi : 9h-12h jeudi : 14h-18h
vendredi : 14h-17h

☎ : 05.63.54.22.92 E-mail : mairie@rouffiac81.fr - Site Internet : www.rouffiac81.fr

Directeur de publication : Michel TRÉBOSC

Comité de Rédaction : Christian LAFON, Marie-Laure ALPIN, Nathalie AZNAR, Christel CLERGUE, Christine

Les séances du conseil en BREF

Séance du 17 janvier

- Rencontre avec les 14 associations de la commune :
Présentation et requêtes en termes d'équipement
Maintien de la subvention se 115€
- Tarifs communaux :
Pas de changement pour la location des salles.
CCAS : 10,75€ au lieu de XXXX
Repas cantine : 3,30€ au lieu de 3,23€
Garderie inchangé : 1,20€
Concession cimetièrè : 300€
- Recensement au 1^{er} janvier 2022 :
Population de la commune passe de 626 à 639 habitants

Séance du 07 mars

- Taxes foncières bâti et non bâti :
Prévision d'une augmentation de 2 à 3% par la C2A
Réflexion à mener pour le prochain conseil
- Affaires scolaires :
Fermeture d'un poste d'enseignant
Réflexion pour un fonctionnement à 2 postes ou en RPI
- Succession propriété Frezouls :
Demande de prêts à plusieurs banques pour acquisition
- Salle des fêtes :
Présentation des différents devis de climatisation
- Questions diverses :
Travaux d'aménagement des parking autour de la SDF
(53 525.46 € HT)
Présentation des devis pour le projet du City Park
(de 72 à 90000€)
Journée citoyenne fixée au 21 mai

Séance du 11 avril

- Vote du compte administratif, de gestion du budget 2021 et budget primitif 2022 photovoltaïque :
Fonctionnement : 10 951,75 €
Investissement : 9 441,54 €
- Vote taxe foncière bâti et non bâti :
Augmentation de 1% pour le bâti
Pas d'augmentation pour le non bâti
- Vote du compte administratif, de gestion, du budget 2021 et budget primitif 2022 de la commune :
Fonctionnement : 401 621,78 €
Investissement : 464 362,48 €
- Approbation adhésion au CAUE et au service PayFip pour le paiement en ligne au trésor public
- Travaux place de la salle des fêtes :
Fin des travaux prévue pour mi juin
- Climatisation de la salle des fêtes :
Choix de l'entreprise Chappert (21 440,00€ HT)
- Organisation de la journée citoyenne et de la réunion publique

Séance du 09 mai

Monsieur le maire invite les conseillers à se rendre sur le parking de la salle des fêtes pour constater l'avancée des travaux.

Le Conseil accepte la rétrocession à la commune de la voirie, des cheminements doux et des espaces verts du lotissement « Les Terrasses du Midi ».

Vu le coût, le Conseil Municipal décide, de ne pas installer de borne de recharge électrique.



Aide à l'Ukraine



Déploiement de la fibre



Distributeur de pain



Réunion d'information



Résultats des élections à Rouffiac

Elections Présidentielles:

Emmanuel MACRON 59,12%
Marine LEPEN 40,88%

Taux de participation: 89,3% au 1^{er} tour et 88,2% au 2^o tour

Elections Législatives:

Gérard POUJADES 51,88%
Frédéric CABROLIER 48,12%

Taux de participation: 62,2% au 1^{er} tour et 61,5% au 2^o tour

La journée citoyenne



Pour recevoir toutes les infos communiquées par la mairie, pensez à donner votre adresse mail au secrétariat.